

UTILISATION ET RESERVATION DES ATELIERS DU CAMPUS UNLIMITRUST

SQUARE ONE SA est propriétaire du « campus unlimitrust ».

Le campus unlimitrust est le premier centre d'excellence dédié à l'économie de la confiance. Il réunit des acteurs de l'économie qui partagent la même ambition d'accélérer l'innovation et de contribuer à la durabilité et à la résilience économique, sociale et environnementale en instaurant la confiance dans chaque transaction, interaction et produit de la vie quotidienne, qu'ils soient physiques ou numériques.

Afin de mener à bien sa mission, le campus unlimitrust met à disposition et loue des Ateliers et Salles (soit des salles de réunion) appartenant à SQUARE ONE SA, réservables par les utilisateurs, selon les modalités décrites ci-après.

A – CONDITIONS D'UTILISATION DES ATELIERS DU CAMPUS UNLIMITRUST

1. Définition des Ateliers et du Studio

Les Ateliers sont composés de quatre salles de réunion : « Atelier A1 », « Atelier A2 », « Atelier A3 » et « Atelier A4 » (ci-après ensemble les « Ateliers »).

Les Ateliers se situent au rez-de-chaussée du bâtiment Unit A, situé 42-48 route des Flumeaux, 1008 Prilly.

Le Studio est une salle de conférence située au rez inférieur du bâtiment Unit A, situé 42-48 route des Flumeaux, 1008 Prilly.

2. Définition des Utilisateurs/trices

Les « Utilisateurs/trices » sont définis comme toute personne physique ou morale qui utilise les Ateliers et Le Studio, qu'elle soit locataire, sous-locataire ou employé d'une société locataire du campus unlimitrust, ou non, avec ou sans réservation préalable.

3. Gestion des Ateliers et du Studio

La maintenance des Ateliers et du Studio est faite par le service FM Campus.

Le planning quotidien d'occupation des Ateliers et du Studio est fait par le service hospitalité, automatisé par un système de réservation propre au campus unlimitrust.

La gestion technique des équipements audio-visuel et de vidéo conférence du campus unlimitrust est faite par les services Swisscom ou LemanVisio.

4. Utilisation des Ateliers et du Studio

Les Ateliers et Le Studio doivent être utilisés à des fins professionnelles.

Le campus unlimitrust est libre de restreindre les personnes pouvant accéder aux Ateliers ou Studio, de manière permanente ou temporaire, selon l'activité qui y est effectuée ou si d'autres circonstances l'imposent.

Les Ateliers et Le Studio peuvent accueillir des Utilisateurs/trices pour des réunions professionnelles, des conférences, des séminaires, pour une durée déterminée et dans les horaires d'ouverture et d'accueil du bâtiment Unit A du campus unlimitrust, soit :

- Lundi au vendredi : 7h30-18h00
- Samedi et dimanche: fermé

L'accès aux locaux est autorisé hors des heures d'ouverture, dans la mesure où :

- L'Utilisateur/trice est en possession d'un badge campus locataire ou badge visiteur remis par la loge d'accueil (24h/7) ; et
- Une réservation préalable a été effectuée par l'Utilisateur/trice représentant.

5. Règles d'utilisation des Ateliers

L'Utilisateur/trice est tenu-e d'avoir un comportement correct dans les Ateliers et Le Studio et ne pas gêner les autres Utilisateurs/trices, ni le voisinage.

L'Utilisateur/trice des Ateliers doit notamment s'abstenir de :

- consommer de la nourriture dans les Ateliers et Le Studio, autre que des boissons (non alcoolisées);
- commettre tout acte nuisant à la tranquillité, à la salubrité et/ou à la sécurité des Ateliers et de ses abords immédiats ;
- entraver d'une quelconque manière les accès aux bâtiments, la circulation dans le bâtiment ou les voies d'évacuation ;
- entraver les bouches de ventilation et appareils ou conduits d'écoulements des Ateliers ;
- fumer ;
- porter des armes ou des objets dangereux ;
- utiliser ses moyens d'accès aux Ateliers et Le Studio de manière contraire à leur finalité initiale afin d'éviter notamment toute dégradation, vol et autre dégât ;
- utiliser de manière abusive les moyens de préventions et les appareils de sécurité qui se trouvent dans les Ateliers et Le Studio;
- utiliser de manière abusive tout mobilier et équipement informatique, audio-visuel, de conférence qui se trouvent dans les Ateliers et Le Studio. Ceci peut inclure de manière non exhaustive : chaise, table, tableau, meuble de rangement, écran, câble, caméra, microphone, enceinte, système informatique, fourniture, etc.

L'Utilisateur/trice des Ateliers doit s'abstenir de :

- modifier d'une quelconque manière leur construction, leur apparence ou leur configuration;
- déplacer les meubles vers d'autres espaces ;
- utiliser un moyen de déplacement comportant des roues (patins à roulettes, trottinette, vélo, etc), à l'exception des appareils nécessaires aux personnes en situation de handicap ou visant à déplacer des marchandises ;
- laisser entrer des animaux, à l'exception des animaux nécessaires aux personnes en situation de handicap ;
- toucher aux installations techniques ou électroniques, sans autorisation spéciale ;
- utiliser des appareils de chauffage ou réfrigérants d'appoints;
- laisser les Ateliers et Le Studio dans un mauvais état d'hygiène (déchets, salissures,...) ;
- faire une consommation abusive des ressources.

Il est attendu de tout-e Utilisateur/trice qu'il/elle annonce tout vol ou dégât qu'il/elle pourrait constater au service FM campus : fm@unlimitrustcampus.com

6. Restitution des Ateliers après utilisation

L'Utilisateur/trice s'engage à restituer les Ateliers et Le Studio, ainsi que tout le mobilier emprunté, dans un état qui résulte d'un usage conforme. Il/elle doit s'assurer de la fermeture des Ateliers et du Studio (porte, fenêtres, lumière, ...) et de la remise en place du mobilier.

A cet égard, l'Utilisateur/trice est tenu-e d'informer la personne et/ou le service auprès de laquelle/duquel la réservation a été effectuée de tout dégât, dégradation ou salissure constaté ou causé dans les Ateliers et Le Studio ou sur le mobilier lors de la restitution.

7. Responsabilités

Le campus unlimitrust décline toute responsabilité en cas de perte, de vols et/ou de dégâts d'objets appartenant au/à l'Utilisateur/trice et/ou aux participant-es dans les Ateliers et Le Studio.

L'Utilisateur/trice est tenu-e responsable des dégâts causés de manière intentionnelle ou par négligence aux Ateliers et Le Studio, au matériel et au mobilier qui s'y trouve, ou de toutes nuisances disproportionnées.

Le campus unlimitrust est en droit de facturer au/à l'Utilisateur/trice tous les frais de réparation, remplacement ou nettoyage qui auraient été causés en lien avec la location ou la mise à disposition des Ateliers et du Studio au/à l'Utilisateur/trice.

8. Droit applicable et for

Pour tout litige en lien avec l'interprétation ou l'application des présentes conditions d'utilisation, le droit suisse est applicable et les Tribunaux de Lausanne sont compétents, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.

Entrée en vigueur et modifications

Les présentes conditions d'utilisation entrent en vigueur le 01.12.2022

Elles peuvent être modifiées en tout temps et de manière unilatérale par le campus unlimitrust.

B – MODALITES DE RESERVATION DES ATELIERS DU CAMPUS UNLIMITRUST

9. Configuration des Ateliers

Atelier A1

- Typologie : Salle de réunion
- Configuration : Style conférence
- Dimension : 70m²
- Capacité : 18 personnes assises (+ banquette)
- Mobilier : 18 chaises, 8 tables rabattables avec prises sous table, 1 tableau blanc mural, 1 tableau mobile sur roulettes, 4 poofs Arper, 5 tables d'appoint
- Equipement : 1 écran mural 85 pouces, 1 système visioconférence logitech Rally (pour Zoom, Teams...), 1 Surface Hub 2S 50 pouces avec wifi.

Atelier A2

- Typologie : Salle de réunion
- Configuration : Style conférence
- Dimension : 70m²
- Capacité : 18 personnes assises (+ banquette)
- Mobilier : 18 chaises, 8 tables rabattables avec prises sous table, 1 tableau blanc mural, 1 tableau mobile sur roulettes, 4 poofs Arper, 5 tables d'appoint
- Equipement : 1 écran mural 85 pouces, 1 système visioconférence logitech Rally (pour Zoom, Teams...), 1 Surface Hub 2S 50 pouces avec wifi.

Atelier A3

- Typologie : Salle de créativité
- Configuration : mixte
- Dimension : 70m²
- Capacité : 20 personnes
- Mobilier : gradins en bois avec coussins, 4 fauteuils Adell, 2 fauteuils Mammoth, 5 poofs Arper, 3 tables d'appoint, 1 table à café, 1 tapis, 1 meuble de rangement USM
- Equipement : 1 Surface Hub 2S 85 pouces avec wifi.

Atelier A4

- Typologie : Mini auditoire
- Configuration : Style auditoire
- Dimension : 70m²
- Capacité : 26 personnes
- Mobilier : 26 chaises avec écritoire, 1 chaise haute, 1 table d'appoint haute, 1 meuble de rangement USM
- Equipement : 2 écrans 85 pouces sur roulettes, avec Barco ClickShare

Le Studio

- Typologie : Salle de conférence
- Configuration : Style auditoire
- Dimension : 127m²
- Capacité : 120 personnes
- Mobilier : 120 chaises, 50 écritoires, 2 chaises hautes, 1 table d'appoint
- Equipement : 2 écrans 85 pouces sur roulettes, 1 écran mural Led 6m, HDMI, ClickShare, système AV (Teams, Zoom, Webex), 3 type de microphones, caméra intégrée pour scène, boucle magnétique pour malentendant.

10. Règles de réservation des Ateliers et du Studio

Les Utilisateurs/trices des Ateliers et du Studio peuvent être des personnes physiques ou morales.

Afin de pouvoir utiliser les Ateliers et Le Studio, une demande de réservation ou location doit être remplie par l'Utilisateur/trice ou son/sa représentant-e dûment autorisé-e. L'émetteur/trice de la demande est solidairement responsable du respect des conditions d'utilisation applicables à la mise à disposition et la location, du paiement de la facture de location et de toute dégradation commise dans l'Atelier durant la mise à disposition ou la location.

L'Utilisateur/trice doit remplir sa demande de réservation ou location de manière complète et véridique. Il/elle ne peut, en particulier, servir de prête-nom ou sous-louer les Ateliers et Le Studio à un tiers.

Le campus unlimitrust est en droit de demander toute information utile, notamment sur l'Utilisateur/trice et/ou l'activité envisagée avant de se déterminer.

Les Utilisateurs/trices doivent respecter les « Conditions d'utilisation » des Ateliers et du Studio ainsi que toutes autres dispositions légales applicables.

11. Procédures de réservation des Ateliers et du Studio

Les réservations s'effectuent directement sur l'**application unlimitrust campus** ou auprès du service Hospitalité du campus : contactus@unlimitrustcampus.com

12. Tarifs appliqués pour les Ateliers A1, A2, A3, A4 et Le Studio

12.1 Tarif horaire

Tarif horaire : 60 points (1 point = 1CHF HT)

Modalités de réservation et conditions d'annulation

- Réservable 1 an à l'avance
- Période de réservation minimale : 30 minutes
- Période de réservation maximale : 7 heures
- Conditions d'annulation :
 - gratuite jusqu'à 1 jour avant la date réservée
 - 100% du montant de la réservation est dû pour une annulation communiquée entre 8 heures avant et le jour même de la date réservée

12.2 Tarif journalier

Tarif journalier : 360 points (1 point = 1CHF HT)

Modalités de réservation et conditions d'annulation

- Réservable 1 an à l'avance
- Période de réservation minimale : 1 jour (8 à 12 heures)
- Période de réservation maximale : 5 jours
- Conditions d'annulation :
 - gratuite jusqu'à 1 jour avant la date réservée
 - 100% du montant de la réservation est dû pour une annulation communiquée 1 jour avant la date réservée

L'Utilisateur/trice doit indiquer dans sa demande s'il/elle souhaite bénéficier de prestations supplémentaires facturées, à savoir :

- Une assistance technique (facturée par intervention, charge minimum : 20.- CHF HT) ;
- Un service de traiteur à proximité (voir en direct avec l'exploitant restauration, il n'est cependant pas autorisé de consommer de la nourriture dans les Ateliers et Le Studio).

13. Facturation

La facturation est effectuée pour le compte de SQUARE ONE SA par Régimo Lausanne SA, cette dernière adressant les factures aux Utilisateurs/trices. Elle s'accompagne du décompte mensuel des mises à disposition et locations.

14. Annulation

Le campus unlimitrust se réserve le droit de restreindre, de suspendre ou d'annuler toute mise à disposition ou location de manière immédiate et sans aucune indemnité, ni remboursement d'un montant déjà versé si l'Utilisateur/trice transgresse une clause des présentes conditions ou une règle en lien avec la mise à disposition ou la location des Ateliers.

15. Données d'accès au Wifi

Accès initial

- Réseau : Unlimitrust_Campus_Guest
- Mot de Passe : Welcome2Campus
- Les utilisateurs doivent suivre les instructions données lors de la demande de connexion.

16. Numéros de téléphone de sécurité et d'urgences

- Loge du campus unlimitrust : 021 632 29 99
- Incendie : 118
- Police : 117
- Ambulance : 144

17. Droit applicable et for

Pour tout litige en lien avec l'interprétation ou l'application des présentes conditions d'utilisation, le droit suisse est applicable et les Tribunaux de Lausanne sont compétents, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.

Entrée en vigueur et modifications

Les présentes conditions de réservation entrent en vigueur le 01.12.2022

Elles peuvent être modifiées en tout temps et de manière unilatérale par le campus unlimitrust.